

RAPPORTS
SCIENCES HUMAINES

N° 1

1989

POLITIQUE EXTERIEURE BLONG VANUATU
1980 - 1989

Elise Huffer
Novembre 1989

RAPPORTS
SCIENCES HUMAINES

N° 1

1989

Politique extérieure blong Vanuatu
1980 - 1989

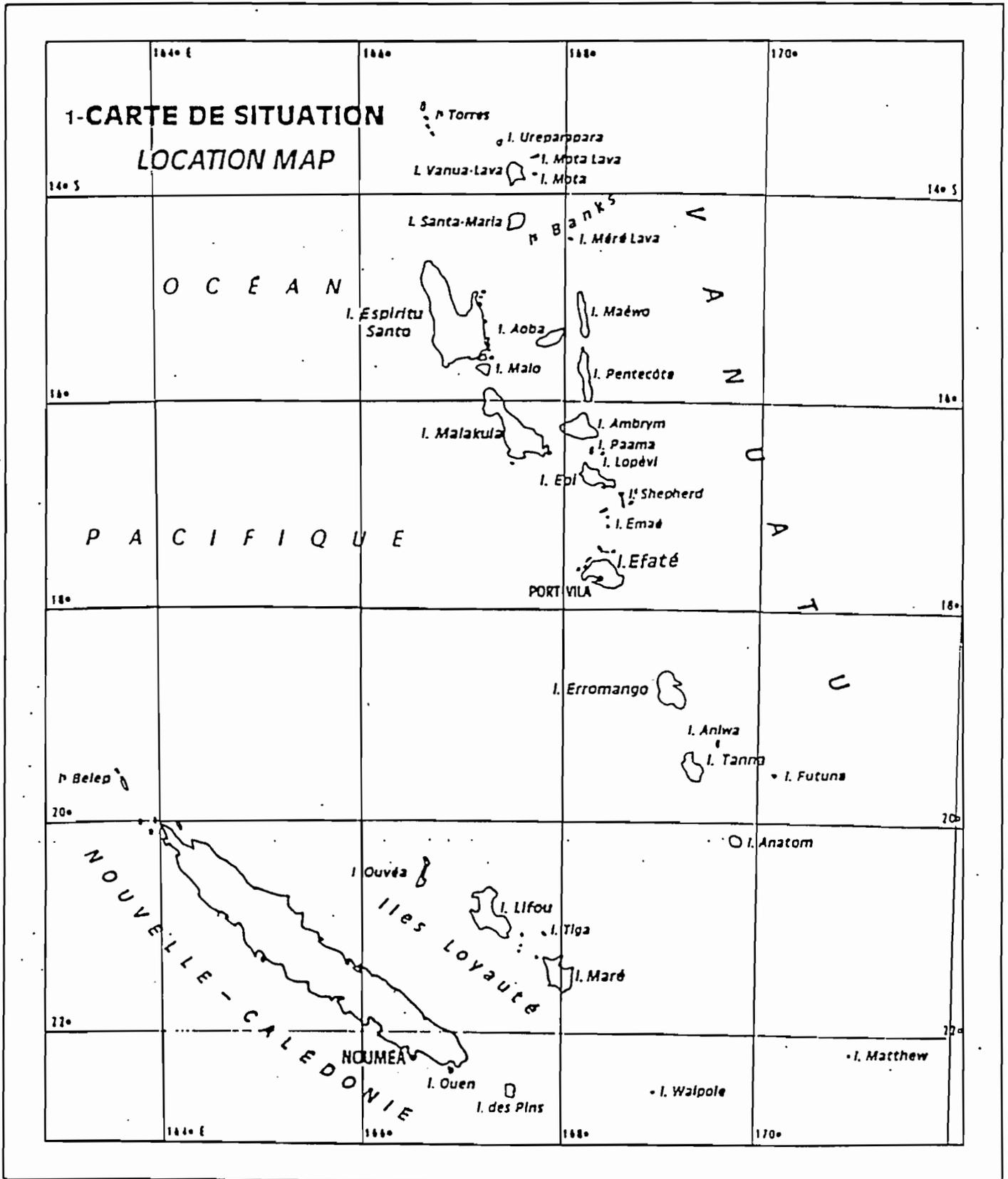
Elise Huffer

Novembre 1989

ORSTOM

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION
CENTRE DE NOUMEA

VANUATU



RESUME

Le Vanuatu est le plus jeune Etat du Pacifique sud. Indépendant en 1980, l'archipel mélanésien des ex-Nouvelles-Hébrides est le seul en Océanie à avoir connu une double administration, à la fois française et britannique. Ce régime condominial, presque unique au monde, dura 74 ans. Il en découla une indépendance douloureuse et une société en crise.

En 1980, fort de sa victoire dans la lutte pour l'indépendance, le Vanua'aku Pati (VAP), parti anglophone et protestant, s'installa au pouvoir où il demeure encore aujourd'hui. En partie libéré de contraintes financières les premières années parce que bénéficiant d'une aide budgétaire franco-britannique, le gouvernement ni-Vanuatu s'appliqua à promouvoir un sentiment d'unité nationale dans l'archipel tout en lui taillant une place dans le contexte régional et international.

"Petit dernier" sur la scène régionale, le Vanuatu ne manque pas d'ambitions. Il veut bousculer l'ordre établi par les "vieux" Etats conservateurs polynésiens et pourquoi pas s'imposer lui-même comme référence et comme leader régional? C'est en s'appuyant sur une politique internationaliste dynamique et une participation active au sein des grandes instances mondiales que le Vanuatu espère y parvenir.

Cependant, avec le temps, la situation économique de l'archipel se dégrade. Une réévaluation de la politique extérieure est alors de mise. En 1989, lors de son congrès, le VAP préconise une nouvelle direction pour la politique extérieure, cette fois-ci basée sur "l'engagement constructif". Est-ce là le début d'une nouvelle ère dans la politique extérieure vanuataise?

L'INDEPENDANCE

L'Etat du Vanuatu célèbre son indépendance le 30 juillet 1980 (1). Sa naissance est difficile car, dans cet archipel de 80 îles et 850 km de long (superficie de 11,880km²), aux divisions linguistiques, (quelques 110 langues autochtones sans compter le Français, l'Anglais et le Bichelamar pour 142,000 habitants), s'ajoutent des divisions culturelles, religieuses, sociales et politiques. Le dédoublement des administrations française et britannique, d'une efficacité douteuse, a également contribué à son morcellement. Pendant 74 ans de condominium les autochtones des Nouvelles-Hébrides n'ont pas de citoyenneté. Ce n'est que le jour de l'Indépendance qu'on leur reconnaît une nationalité: ils sont désormais ni-Vanuatu.

Le Vanuatu, situé au cœur de la Mélanésie, (ses voisins immédiats sont les Fidji, les Salomon et la Nouvelle Calédonie), est le "dernier né" du Pacifique sud. En 1980 cela fait déjà 18 ans que les Samoa Occidentales jouissent de l'indépendance politico-juridique, 12 ans à Nauru, 10 ans à Fidji (et Tonga), 5 ans en Papouasie Nouvelle-Guinée, et 2 ans aux Salomon. Une indépendance relativement tardive qui s'explique par des facteurs internes inhérents à l'administration condominiale, et, à son tour explique l'idéologie et la pratique de l'Etat Vanuatais face au monde.

1) Vanuatu signifie "Le Pays" en langue du nord de l'archipel.

La participation mélanésienne à l'administration des Nouvelles-Hébrides a été minime. En 1969, seuls 40% des membres du Conseil Consultatif (organe essentiellement symbolique créé en 1958) sont Mélanésiens et, hormis certains conseils régionaux, la représentation autochtone est quasiment nulle (HENNINGHAM, 1988 b). Avant 1971 il n'y existe aucun parti politique et il n'y a ni haut fonctionnaire, ni cadre, ni homme politique mélanésien (JUPP et SAWER, 1979). Le dédoublement des services d'enseignement français et britannique constitue une entrave à la formation équilibrée de la population mélanésienne, et pendant longtemps c'est l'Eglise elle-même, protestante et anglophone d'une part, catholique et francophone de l'autre, qui avec ses écoles correspondantes, a formé les enfants de l'archipel. C'est en son sein que va émerger et prendre forme la future élite Vanuataise.

Le premier parti politique des Nouvelles Hébrides, le "New Hébrides National Party" (NHNP) est fondé en août 1971 (2). Il puise ses origines dans la "New Hebrides Cultural Association" créée par deux enseignants Presbytériens, Peter Taurakoto et Donald Kalpokas (actuel ministre des Affaires étrangères), et un prêtre Anglican, Walter Lini, Premier Ministre depuis 1980. Le NHNP qui s'est constitué autour de la question foncière, prône la restitution des terres coutumières, le retour aux valeurs et à la culture traditionnelles, mais il est essentiellement tourné vers l'avenir. Son but : l'indépendance mélanésienne dans un pays uni. Débute alors une évolution politique que le NHNP, devenu le Vanua'aku Pati (VAP) en 1977, assimile à une lutte pour l'indépendance (3).

2) Il existait auparavant des mouvements socio-politiques que l'on ne pourrait qualifier de parti. Voir J.BONNEMAISON, 1986b.

3) Vanua'aku signifie notre pays.

Face à ce parti nationaliste à forte majorité protestante et anglophone s'élève un premier parti politique francophone: "l'Union de la Population des Nouvelles-Hébrides". Fondé en décembre 1971, il préconise le maintien du condominium, la libre vente des terres aux particuliers, la réduction des litiges sur le foncier, tout en favorisant des mesures d'autonomie interne, la création d'écoles laïques et la réforme du Conseil Consultatif. Il comprend trois groupes d'intérêt: le premier rassemble des hommes d'affaires, des propriétaires terriens de vieille souche, quelques fonctionnaires et autres notables néo-hébridais; c'est le groupe réputé conservateur. Le deuxième, essentiellement constitué par des Européens, est considéré comme modéré dans ses opinions politiques. La troisième constituante du parti est faite de chauffeurs de taxis, presque tous Mélanésiens.

La rivalité franco-britannique perdure; elle s'exerce désormais par Mélanésiens interposés. Mais tandis que le VAP se soude et se prépare à une éventuelle prise de pouvoir, les autres partis ont du mal à former une opposition efficace et durable. Plusieurs partis francophones se succèdent et s'allient.

L'Union des Communautés des Nouvelles-Hébrides (UCNH), créée en 1974 et composée d'anciens membres de l'UPNH, prône la participation de toutes les ethnies, ensembles, dans une évolution progressive de l'archipel. Le Mouvement Autonomiste des Nouvelles-Hébrides (MANH), établi peu après par Michel Thevenin, le fils d'un colon français de Pentecôte, regroupe la population métissée, asiatique et européenne francophone de Santo. Il trouve une assise populaire lorsque le Nagriamel, un groupe païen et coutumier de Santo mené par Jimmy Stevens depuis 1971, se joint à lui. D'autres groupes coutumiers, anti-presbytériens, tels les John Frum et le Kapiel de Tanna ou encore le Natatok Efate se lient à l'opposition qu'on appelle les "modérés". Face au VAP, parti nationaliste à dominante anglophone et à l'idéologie centralisatrice, ces derniers "se prononcent pour une structure fédérale et s'affirment comme des défenseurs de la francophonie et du bilinguisme d'Etat". Leur discours est "conservateur et culturaliste". (Bonnemaison, 1986 a., p.235). Mais tandis que le VAP recueille le soutien des Presbytériens et Anglicans, soit près de 65% de la population, les modérés doivent se contenter des autres 35%.

Alors que les modérés s'efforcent de temporiser, le VAP, joue un rôle moteur dans l'évolution politique des années 1970. Il se bat contre l'administration française peu disposée à son égard et à celui de l'indépendance. Il bouscule l'administration britannique, qui, quoique favorable à la décolonisation et à priori au VAP, souhaite procéder prudemment. Il organise des manifestations importantes et son Président part à la quête d'un soutien international (ONU, mouvements syndicaux, ONG diverses). Il se constitue en formidable "machine" centralisatrice et populiste sur le terrain. Ses commissaires politiques dispersés à travers l'archipel rallient les suffrages. C'est un phénomène exceptionnel en Océanie.

Mécontent de la lenteur des changements constitutionnels effectués par les puissances coloniales, le VAP déclare un Gouvernement Provisoire du Peuple en 1977. Son efficacité lui permet de contrôler des régions entières. Cependant il décide de réintégrer les institutions condominales en prenant part à un gouvernement d'union nationale, dont le Président est Gérard Leymang, prêtre Catholique, chef de file des "Modérés". Walter Lini en est le Vice-Président. L'élection au suffrage universel en 1979 signe son arrivée définitive au pouvoir. L'indépendance n'est pas loin.

C'est alors qu'éclatent les sécessions de Tanna puis de Santo, deux îles où la présence des groupes coutumiers liés aux Modérés est forte. Leurs leaders souhaitent échapper au pouvoir centralisateur imposé par le VAP. Le VAP y voit une machination du gouvernement français. Il fait appel à deux pays de la région, Fidji et Papouasie Nouvelle-Guinée (PNG) pour l'aider à réprimer la rébellion. Seule la PNG accepte. Un accord de défense est signé entre les deux Etats et plusieurs contingents de l'armée papoue sont dépêchés à Santo (4). C'est ainsi que la première initiative en politique extérieure du Vanuatu a été de s'appuyer sur un ami mélanésien aux dépens d'une fraction de la population suspectée d'être soutenue par la France.

La politique extérieure sera désormais exclusivement dirigée par le VAP (PREMDAS et HOWARD, 1985). Le militantisme affiché par ce dernier dans le contexte interne lors des années 1970 sera, à l'indépendance, transposé sur le plan régional et international.

4) Le soutien australien, logistique et financier, n'est pas étranger au succès de l'opération.

Les dirigeants du jeune Etat vanuatais avaient déjà exposé leurs idées sur la politique extérieure dans un document rédigé en 1975. Ce dernier préconisait une politique de non-alignement, un soutien aux mouvements de libération à travers le monde et à la dénucléarisation, en particulier dans le Pacifique. Sur le plan régional les auteurs proposaient la constitution d'une Communauté du Pacifique qui développerait davantage les liens entre pays océaniques. La coopération commerciale entre voisins serait également favorisée, tandis que toute aide extérieure ne serait acceptée que dans la mesure où elle n'entraînerait aucune obligation de la part du Vanuatu.

LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE EXTERIEURE

Walter Lini et son entourage sont partisans du "Socialisme Mélanésien", synthèse à la fois de type culturel, religieux et intellectuel qui affirme principalement que:

1) les intérêts communautaires priment par rapport aux intérêts individuels,

2) la terre doit répondre aux besoins communautaires et appartient aux groupes coutumiers et à leurs descendants,

3) le développement du Vanuatu doit tenir compte des valeurs et des attentes de la population mélanésienne, c'est-à-dire qu'il doit s'appuyer sur la création d'un ordre politico-socio-économique issu de l'environnement vanuatais. Il ne s'agit pas de nier la transformation de la culture mélanésienne par l'influence extérieure mais d'établir une voie de développement, un système de société propre au Vanuatu où seuls seraient retenus les apports positifs de l'influence occidentale et les aspects enrichissants de la tradition mélanésienne (5).

Le Socialisme Mélanésien puise ses sources dans :

1) les valeurs et traditions communautaires mélanésiennes,

5) Sur la nature du Socialisme Mélanésien, voir Walter Lini, 1980 et 1982; Statement to the 38th session of the UN General Assembly, (New York, 1983); Vanua'aku Pati Platform, 1983, et Ralph Premdas, 1987.

2) l'idéologie de la "Melanesian Way" prônée par les nationalistes papous, qui préconise la restructuration des sociétés mélanésiennes après le retrait des puissances coloniales,

3) les principes du Christianisme et,

4) les idéologies populistes/socialistes véhiculées par des pays en voie de développement, comme la Tanzanie (6).

La formation des membres principaux du VAP explique en partie ce choix idéologique. Issus d'écoles et de collèges théologiques protestants, les dirigeants du VAP sont imprégnés des principes Chrétiens. Mais pour Walter Lini il s'agit de les appliquer sincèrement, à l'inverse de ce que firent les missionnaires, colons et administrateurs européens par le passé: "Il existe une grande compatibilité entre la religion chrétienne et les principes du Socialisme Mélanésien. Tous deux soulignent des valeurs comme la compassion, l'humanisme et la réciprocité. Valeurs pratiquées par bien peu d'Européens." (Premdas, 1987).

Certains dirigeants du VAP poursuivent leurs études dans les deux grandes universités régionales, l'University of the South Pacific (USP) de Fidji et l'University of Papua New Guinea (UPNG). A l'époque on y souscrit au radicalisme anti-colonial. En PNG les "nationalistes", dont Bernard Narokobi et le Père John Momis, forment la voie mélanésienne (la "Melanesian Way") (NAROKOBI, 1983). Celle-ci trace un avenir qui se réfère aux racines culturelles mélanésiennes et qui vise l'élimination de l'individualisme occidental.

6) R.T. Robertson fait le rapprochement entre le slogan de la révolution chinoise, le "gong he" (ou "gung ho" dans sa version anglaise) et celui du VAP, le "seli hoo". Les deux signifient "working together". Voir R.T. Robertson, 1987.

L'UPNG accueille également des enseignants expatriés qui ont servi en Tanzanie et qui éprouvent de la sympathie pour le modèle de société mis en place par le Président tanzanien, Julius Nyerere. A l'indépendance de la PNG, ces mêmes enseignants offrent leurs services et connaissances en matière constitutionnelle et politique aux nationalistes ni-Vanuatu. Cinq membres du VAP, dont le Président Walter Lini et son Secrétaire-Général Barak Sope, se sont rendus plusieurs fois en Tanzanie en mission d'étude. Il arrive que Walter Lini évoque le Président tanzanien lors de discours. Il se réfère alors à la: "juste pensée de mon bon camarade Nyerere". (Premdas, 1987). Le modèle de société tanzanien qui cherche à satisfaire les besoins communautaires plutôt que les besoins individuels, est bien considéré même s'il n'est pas destiné à être reproduit au Vanuatu. L'attachement tanzanien au non-alignement, son discours anti-capitaliste et anti-impérialiste attirent l'attention des jeunes dirigeants du Vanuatu.

LES PRINCIPES DE LA POLITIQUE EXTERIEURE DU VANUATU

En politique extérieure le Socialisme Mélanésien se traduit avant tout par une volonté de non-alignement. Le Vanuatu, à la recherche d'une troisième voie de développement, souhaite se détacher de l'Ouest sans toutefois entrer dans l'orbite de l'Est.

Il se sent solidaire des autres pays producteurs de matières premières. Walter Lini préfère le terme de "primary-producing countries" à celui de pays du tiers monde, la majorité de ces pays étant également à la recherche d'une troisième voie de développement, et il déclare : "L'indépendance nous a fourni le droit et même le devoir de construire une société et un mode de gouvernement qui s'accordent avec les besoins et les idéaux du peuple du Vanuatu." (7).

7) Walter Lini, 1982. Lini se défend de toute influence marxiste ou Soviétique.

Les aspirations du peuple ni-Vanuatu ne se retrouvent pas, selon le gouvernement, dans les valeurs et conceptions socio-économiques exportées par l'Occident ni dans celles des pays de l'Est (LINI, 1982). Le peuple ni-Vanuatu ne veut pas "s'aligner sur une idéologie étrangère mais cherche à développer sa propre identité Mélanésienne, socialiste et démocratique" (Fiji Times, 5 avril 1986). Il s'alignera par conséquent sur lui-même. Idée reprise par Nike Nike Vurobaravu, Premier secrétaire aux Affaires étrangères et Ambassadeur itinérant: "Les Nouvelles-Hébrides ont été administrées par la France et la Grande-Bretagne pendant 75 ans... Durant cette période les deux puissances se sont appliquées à promouvoir leurs propres intérêts... C'est cette expérience historique qui fait qu'aujourd'hui nous sommes décidés à ce que les grandes puissances ne puissent plus influencer le Vanuatu comme par le passé." (ROBERTSON, p.4).

Le non-alignement permet de s'affirmer en tant qu'Etat indépendant non seulement face aux superpuissances, mais aussi face aux puissances coloniales et, d'une manière générale aux pays industrialisés. (BRAILLARD). "... Nombreuses sont les grandes puissances du Pacifique qui considèrent le Vanuatu comme leur arrière-cour. Il en découle que des pays tel l'Australie auront tendance à penser qu'ils ont un intérêt légitime à mouler la région. C'est un fait auquel nous ne pouvons rien. Dans un sens nous ne serons jamais véritablement indépendants, mais il existe au Vanuatu une grande méfiance à l'égard du néo-colonialisme. A cause de son expérience coloniale le peuple ni-Vanuatu refuse l'ingérence des grandes puissances. Pour nous, le non-alignement est une affirmation, un moyen de contrecarrer l'impact du néo-colonialisme", poursuit Nike Nike Vurobaravu. (ROBERTSON, p.3-4).

Le non-alignement, dont les dimensions sont à la fois politique, économique, sociale et culturelle, permet aussi de se démarquer par rapport aux autres membres de la communauté internationale. Il permet ainsi de se forger une identité propre. C'est en s'opposant à l'autre, le puissant ou le colonisateur, que l'on se définit et que l'on s'affirme. Le non-alignement peut être un instrument de légitimation internationale de la politique extérieure et de la politique intérieure. Parfois il contribue à "rendre l'environnement international responsable des problèmes intérieurs et en particulier des problèmes sociaux et économiques du sous-développement" (BRAILLARD, p.68). Il est donc à usages multiples. (8)

Les dirigeants du Vanuatu estiment que le non-alignement leur apporte également une certaine marge de manoeuvre dans l'environnement international. Walter Lini constate: "Dans le monde d'aujourd'hui ce sont souvent les mêmes pays indépendants, non-alignés, sans moyens menaçants, qui peuvent manoeuvrer et qui ont ainsi un rôle catalyseur dans la provocation de changements qui sont essentiels mais qui ne pourraient aboutir dans l'ambiance explosive entretenue par la rivalité des superpuissances." (Islands Business, septembre 1983, p.33)

La politique extérieure du jeune Etat se veut également internationaliste et humaniste. Sont condamnées toutes les formes d'exploitation; que ce soient les termes d'échanges économiques inégaux, le racisme, ou le colonialisme. Walter Lini va même jusqu'à déclarer à l'ONU que les intérêts nationaux du Vanuatu se plieront aux exigences morales du pays en matière de politique extérieure (PREMDAS et HOWARD, 1985, p.183). Le premier ministre des Affaires étrangères, Sela Molisa souligne ainsi les fondements de la politique extérieure : " Le soutien pour les principes de l'auto-détermination, de l'indépendance, de la dénucléarisation, surtout dans le Pacifique, la reconnaissance du droit à l'existence des Etats, le respect pour les droits de l'homme, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté, le soutien au progrès économique du Tiers-Monde, et la reconnaissance et le respect de la charte des Nations Unies." (9).

8) Pour une discussion générale des pays en voie de développement et le non-alignement voir: Robert Rothstein, *The Weak in the World of the Strong*, Columbia University Press, New York, 1977, pp.115-124 et Taluder Maniruzzaman, *The Security of Small States in the Third World*, ANU, Canberra, 1982, pp.32-37.

9) *Pacific Islands Monthly*, mars 1984, p.27.

Et Walter Lini, faisant allusion au colonialisme persistant dans le Pacifique, déclare: "... tant que nous ne serons pas tous libres aucun de nous ne le sera." (LINI, 1982, p.31). Il associe le colonialisme et le nucléaire en Océanie: " J'ai toujours pensé que le colonialisme et le nucléaire sont inextricablement liés dans le mal. Afin de soustraire ce mal de notre région il faut l'attaquer par ses racines - c'est-à-dire par le colonialisme lui-même." (10).

Sur le plan international le Vanuatu s'identifie aux nations du Tiers-Monde et aux mouvements de libération; sur le plan régional, aux pays mélanésiens et au peuple canaque. Walter Lini prône le renouveau mélanésien et l'élaboration d'une alliance entre voisins. En 1982 il déclare: " J'espère que dans les années à venir nous verrons la création, j'ignore encore dans quelles conditions - peut-être dans le cadre d'une union fédérale - d'une politique commerciale commune, d'une coopération dans le secteur des services, et peut-être aussi l'adoption d'une politique extérieure commune entre les Etats de Mélanésie." (LINI, 1982, p.31).

Alliés, les pays mélanésiens pourraient peser lourd dans la balance des puissances dans le Pacifique sud. Plus progressistes, plus nombreux et forts de leur accession relativement récente à l'indépendance, ils peuvent imposer un recentrage de la région océanienne. Barak Sope constate: " les pays du Pacifique sud sont trop tournés vers l'Occident et cela ne devrait pas être le cas... Il faudrait qu'il y ait une prise de position plus indépendante." (11). Le Vanuatu s'appuie sur la carte mélanésienne pour essayer d'établir une ligne non-alignée dans la région. Son soutien au mouvement indépendantiste canaque s'inscrit, en partie, dans ce cadre. Une Kanaky indépendante pourrait s'avérer être pour lui un allié précieux.

10) Accent, aout 1986.

11) Fiji Sun, 13 mai 1986, p.9.

LES DEBUTS

Malgré toute une réflexion théorique sur la politique extérieure préalable, le gouvernement Lini fut pris de court par l'indépendance au niveau de la pratique. Entièrement impliqué dans les événements internes de l'archipel, il s'était peu préoccupé de la mise en place d'un appareil diplomatique. De surcroît, les deux puissances coloniales quittèrent le Vanuatu en emportant les dossiers traitant des affaires extérieures de l'archipel. Tout restait donc à faire.

Quinze jours avant l'indépendance, le gouvernement Lini fit appel à Fidji pour former des cadres du service protocolaire. Le gouvernement fidjien qui entretenait alors des relations étroites avec le Vanuatu, accueillit plusieurs stagiaires à Suva et envoya deux fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères passer une dizaine de jours à Port-Vila.

Dans les deux premières années qui suivirent l'indépendance, les affaires extérieures du Vanuatu furent dirigées par le bureau du Premier ministre. La création d'un ministère à part entière était jugée peu utile par la majorité des membres du Cabinet. Les jeunes cadres des Affaires étrangères étaient plus sollicités par des questions d'ordre interne que par leurs fonctions propres. Walter Lini s'appuyait sur leurs conseils en matière d'économie, d'administration et de politique intérieure.

En 1982 Barak Sope devint secrétaire des Affaires étrangères en même temps qu'Ambassadeur itinérant adoptant ainsi le modèle salomonais. Membre très influent du VAP dont il était devenu Secrétaire-général, Barak Sope donna une assise à la politique extérieure de l'archipel. Diplômé en Science Politique à l'USP en 1973, à la fois idéologue et pragmatiste, c'est sous sa conduite que les Affaires étrangères se structurèrent et prirent de l'ampleur.

Divisé en trois secteurs géographiques, Asie, Pacifique et Europe/USA, le département des Affaires étrangères se préoccupa en premier lieu de négocier le maintien de l'aide budgétaire franco-britannique à l'archipel et d'assurer la participation du Vanuatu aux accords de Lome I; deux mesures jugées essentielles à la survie économique du jeune Etat. D'autres dossiers prirent ensuite de l'ampleur, en particulier ceux concernant l'Océanie. Le Vanuatu s'appliqua à se donner une voix régionale unique et originale avec un thème particulier: la défense des grandes causes morales du Pacifique. Rôle renforcé par sa participation dans plusieurs instances mondiales.

Un ministère des Affaires étrangères et du commerce fut créé en 1984. Partageant depuis 1987 ses fonctions avec les services judiciaires, il ne compte guère qu'une douzaine d'employés. Nike Nike Vurobaravu qui remplaça Barak Sope à partir de 1984 reste encore aujourd'hui l'unique représentant diplomatique ni-Vanuatu.

L'archipel n'a qu'une mission à l'étranger; il partage des installations à New York (ONU) avec les îles Salomon, les Samoa Occidentales et les Maldives sous l'égide du Commonwealth.

LES RELATIONS MULTILATERALES INTERNATIONALES

Le Vanuatu ne se fait pas d'illusions sur sa capacité à influencer l'environnement international mais n'en a pas moins des ambitions qui sont bien résumées dans cette petite phrase du Président ni-Vanuatu M.Sokomanu: "Je suis heureux de constater que bien que le Vanuatu soit comparable à une fourmi dans le monde d'aujourd'hui, sa petite pince laisse parfois des traces qui font mal." (12)

12) Vanuatu Weekly, 23/11/85.

La stratégie du Vanuatu consiste à s'appuyer sur des organismes internationaux et régionaux pour faire avancer ses intérêts. Là, il peut s'unir à d'autres petits Etats qui ensemble pèsent sur le système international. Un avis qu'exprime Walter Lini: " Face aux menaces qui pèsent en permanence sur la paix mondiale, les problèmes et préoccupations des petits Etats producteurs de matières premières peuvent paraître insignifiants. Pourtant lorsque l'on considère que le Commonwealth est constitué à près de la moitié par de tels Etats, l'affaire prend d'autres proportions." (LINI, 1982, p.29)

Le Vanuatu devient membre de l'ONU (le 155ème) le 15 septembre 1980. Son représentant à l'ONU depuis 1980 est Robert Van Lierop, un Noir Américain, originaire du Surinam, que Walter Lini a rencontré alors que le dossier néo-hébridais passait devant l'assemblée générale de l'ONU en 1979. Militant pour les droits civiques aux Etats-Unis dans les années 60, Robert Van Lierop est aujourd'hui avocat pour la "National Association for the Advancement of Coloured People" (NAACP). (13).

Son influence sur les initiatives internationales du Vanuatu, particulièrement au sein de l'ONU, est considérable. Cela s'explique par sa présence continue à New York (il ne se rend au Vanuatu en moyenne qu'une fois ou deux par an) et par le fait qu'il soit seul représentant de l'archipel à New York.

Le Vanuatu est également membre du Commonwealth et de son équivalent approximatif francophone, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). Il fait partie du groupe Asie, Caraïbes, Pacifique (ACP) lié à la CEE par les accords de Lomé. Il est aussi membre de la Banque mondiale (BM) et du Fond monétaire international (FMI).

En 1983 le Vanuatu rejoint le Mouvement des Pays Non Alignés (MNA). Il est le seul Etat océanien à y participer et sa présence soulève des questions dans la région comme l'explique Walter Lini: " Lorsque le Vanuatu est devenu le premier et l'unique pays du Pacifique membre du MNA, nous avons bien ressenti que les autres dans la région étaient mécontents même s'il n'ont rien dit... Notre participation au MNA ne nous pose néanmoins pas de problème. Au contraire elle apporte une assise et une crédibilité à notre politique extérieure en même temps qu'elle nous fait gagner des amis lointains et proches." (Vanuatu Weekly, 25/08/84).

13) Islands Business, juillet 1987, p. 16 et 40.

La participation du Vanuatu à ces organismes lui confère certains avantages:

- 1) il dispose de plusieurs forums pour s'exprimer et s'affirmer devant un public international;
- 2) son réseau de relations est élargi;
- 3) les retombées économiques ne sont pas négligeables.

Deux agences à orientation économique ont basé leur bureau régional à Port-Vila en 1984: la Banque asiatique de développement (BAD) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

La CEE qui a un programme d'aide généreux au Vanuatu, a aussi une antenne à Port-Vila. (voir Tableau 1). A Bruxelles, au quartier général de la CEE, le Vanuatu est représenté soit par Fidji ou par la PNG.

TABLEAU 1. AIDE MULTILATERALE AU DEVELOPPEMENT

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
FED	13	132,1	60,8	53,3	81,3	23,7	61,7
CFTC	0,2	3,2	0,7	-	2	0,4	0,1
ONU	1,3	0,3	11,5	4	4	10,2	4,7
CPS	0,4	0,8	0,8	5	0,2	0,3	5,7
OMS	0,04	0,2	1,3	4	8,2	9,5	12,6
TOT.MULTI	14,94	136,6	75,1	67,3	95,7	44,1	84,8
TOTAL*	442	445	449	532	555	412	583

* Aide Totale (Multilatérale et Bilatérale)

Source : Estimation des autorités vanuataises.

Le Vanuatu cotise à l'ACCT depuis 1980 mais participe à sa réunion annuelle pour la première fois en 1984, le gouvernement manquant jusqu'alors de personnel francophone pour le représenter. Il obtient à cette réunion des crédits pour la construction d'un Centre de Relations Internationales à Port-Vila. Il délaisse les réunions à nouveau jusqu'en 1987 lorsqu'il a besoin d'enseignants francophones à la suite du retrait de l'assistance technique française. Un accord d'un an est alors conclu entre l'ACCT, la Tunisie et le Vanuatu. Onze enseignants tunisiens sont actuellement en poste au Vanuatu. La reconduction de leur contrat n'est pas assurée.

En tout, le Vanuatu est membre de 30 organisations internationales (régionales incluses) mais il n'assiste qu'aux réunions les plus utiles au moment opportun.

Devant l'Assemblée Générale de l'ONU et aux sommets du MNA le Vanuatu évoque certains sujets politiques régulièrement. Il s'attaque notamment au colonialisme, quelque soit son origine. C'est ainsi qu'en 1983, le ministre des terres Sethy Regenvanu demandait à son audience du MNA : " Où est-il écrit que seul la colonisation par une puissance européenne est condamnable?" (Robertson, p.6). Le Vanuatu déplore notamment la présence indonésienne au Timor de l'Est et en l'Irian Jaya bravant les insultes du représentant de l'Indonésie aux Nations Unies. (Vanuatu Weekly, 02/11/85).

Les autres questions soulevées par le Vanuatu sont le nucléaire, le racisme en Afrique du Sud et en Namibie, et la reconnaissance des droits des Palestiniens.

Dans le cadre de sa lutte pour la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie, il obtient satisfaction auprès de l'ONU comme au MNA. Le MNA accorde le statut d'observateur au FLNKS à la demande du Vanuatu malgré les efforts en sens contraire de la France auprès de ses "amis" francophones. Le MNA a également recommandé la réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste de l'ONU des territoires non-autonomes. Ce fut chose faite en décembre 1986.

LES RELATIONS MULTILATERALES REGIONALES

Dans le contexte régional, le Vanuatu a souvent dérangé et le personnage de Walter Lini ne laisse pas indifférent. Un ministre des Affaires étrangères polynésien l'a surnommé le Khaddafi du Pacifique. (Peut-être en serait-il plutôt le Ceausescu, comme le suggère un observateur australien?). Certains ministres mélanésiens le considère comme le visionnaire du Pacifique. Il s'octroie lui-même le rôle de leader idéologique de la région et souhaite bousculer les habitudes du "Pacific Way".

Deux secteurs en particulier retiennent l'attention du Vanuatu dans la région: le nucléaire et la Nouvelle Calédonie.

L'archipel s'est déclaré, unilatéralement, zone non-nucléaire en 1983. Dès 1982, et avant la Nouvelle-Zélande, il a interdit l'accès à ses ports aux bâtiments de guerre américains. Depuis 1981, il incite sans relâche les pays océaniques à créer une zone dénucléarisée dans la Pacifique. Ses efforts ne sont pas étrangers à l'adoption en Océanie du Traité de Rarotonga. Mais ce traité de dénucléarisation du Pacifique est une version bien atténuée de celle que le Vanuatu souhaiterait voir promulguée. Modelé par l'Australie, il ne concerne pas, par exemple, la question de l'accueil des bâtiments nucléaires dans les ports océaniques. Walter Lini le considère "incomplet" et "partiel". Le Vanuatu ne signera ce traité que lorsque tous les pays signataires se seront eux-même proclamés zone dénucléarisée suivant l'exemple vanuatais. (14).

Dès 1981, le Vanuatu plaide la cause de la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie auprès de ses voisins. La décision du Forum du Pacifique Sud de demander la réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires non-autonomes à l'ONU en 1986 peut être en partie attribuée à ses démarches. Mais l'attitude intransigeante du Vanuatu sur cette question s'est régulièrement opposée à celle beaucoup plus conciliante des autres Etats insulaires, Fidji en tête et ce n'est que face à la politique, jugée néfaste, du gouvernement Chirac, que les Etats du Forum se sont ralliés à la position vanuataise et ont fait appel aux Nations Unies.

L'engagement du Vanuatu à longterm a été une source de conflit aux réunions régionales. Son accueil mitigé des Accords de Matignon (juin 1988) l'a, à nouveau, mis en porte-à-faux vis-à-vis de ses voisins.

14) Vanuatu Weekly, 12/4/86.

Cependant, Walter Lini a depuis accepté le consensus qui règne au Forum depuis 1988 et il estime que cet organisme a rempli son rôle quand à la question calédonienne: " Nous sommes satisfait du Forum ... et considérons qu'il a fait ce qu'il fallait quand à la Nouvelle-Calédonie... En ce qui me concerne le Forum en tant qu'organisme régional a donné son aval au plan Rocard. Mais il est aussi décidé à continuer à appuyer le dossier calédonien à l'ONU. Cela est jugé par le Forum comme étant plus important que de s'attaquer au gouvernement français." (Tonga Today, août-septembre 1988, p.41).

Par ailleurs, il a indiqué que le Vanuatu n'évoquerait plus le dossier calédonien dans le contexte régional mais qu'il ne le souleverait qu'au sein du Comité de décolonisation de l'ONU. (Les Nouvelles, 19/9/88).

Le Vanuatu, parfois soutenu par ses alliés mélanésiens sur la question calédonienne, est isolé dans ses appels contre le colonialisme indonésien dans l'Est de Timor et en Irian Jaya. Il fait cavalier seul sur cette question dans les instances régionales. Le groupe "Fer de Lance" (cf infra) ne veut pas entendre parler de cette affaire qu'il a classée comme une erreur coloniale et face auquel il se sent impuissant (15). La PNG, première concernée, craint d'envenimer ses relations avec son puissant voisin asiatique. C'est également un sujet "tabou" pour l'Australie, qui s'applique à maintenir une coexistence pacifique avec l'Indonésie.

Le gouvernement Lini, à plusieurs reprises, a incité le Forum à prendre position sur des problèmes d'ordre international. Par exemple il a préconisé que le Forum devienne membre du MNA, qu'il reconnaisse officiellement l'OLP, et la SWAPO, et qu'il débattre du problème de l'apartheid. Il recommanda une collaboration avec des groupements religieux et syndicaux, avec des ONG et avec les universités régionales sur les grandes questions internationales. Ses appels ont été tournés en dérision par la Nouvelle-Zélande, qui, parmi d'autres, l'accuse de vouloir transformer le Forum en mini-ONU, où tous les leaders "se prendraient pour des Perez de Cuellar" (16). Un revers pour Walter Lini et une confirmation que le Forum a pour vocation de rester avant tout un organisme régional, sous direction australo-néo-zélandaise, où ne sont traitées que les questions régionales.

15) Islands Business, avril 1988, p.10.

16) The National Times, 17/8/86; The Australian, 12/8/86, p.4.

L'année 1988 marque un tournant dans la politique régionale du Vanuatu. Walter Lini se prononce pour un règlement en priorité des problèmes économiques de la région et en faveur d'une réduction de l'activité politique du Forum. Il révèle cette nouvelle orientation lors d'une conférence de presse tenue à l'occasion du Forum de Nuku'alofa en août 1988:" Le Vanuatu estime que le Forum a, au cours de ces dernières années, presque épuisé son rôle de gestionnaire des questions politiques régionales. ... Nous considérons qu'il doit maintenant s'occuper spécifiquement des questions économiques, qui ne sont pas des questions qui concernent les instances internationales comme l'ONU, mais qui intéressent la région et chacun des membres du Forum." (Tonga Today, août-septembre 1988, p.41).

Lini insiste sur l'importance déterminante du développement économique pour les pays de la région:" A l'avenir nous allons essayer de voir comment le Forum peut gérer les problèmes économiques de ses membres. C'est une évolution essentielle pour leur sécurité et leur stabilité économique comme politique. Par esprit de solidarité nous devons voir comment nous pouvons nous aider mutuellement à nous développer. C'est à cela que devra s'appliquer le Forum à l'avenir." (Tonga Today, août-septembre 1988, p.41).

La nouvelle attitude "pragmatiste" du Vanuatu a été maintenue lors des réunions régionales en 1989 et il semblerait qu'elle le soit à l'avenir, afin de favoriser une reprise économique dans l'archipel.

Le groupe Fer de Lance

Le souhait émis par Walter Lini en 1982 de constituer une alliance mélanésienne se concrétise en juillet 1986. Les Premiers ministres du Vanuatu, des îles Salomon et de la PNG se rencontrent à Goroka en PNG dans le but de créer un groupe mélanésien qui pourrait éventuellement inclure la Nouvelle-Calédonie et Fidji. Le groupe des trois décide de se retrouver tous les ans avant le Forum afin d'adopter une position commune sur les intérêts proprement mélanésiens. Les membres s'engagent à ne pas critiquer les options internationales les uns des autres. A cette volonté politique s'ajoute celle d'une coopération culturelle et économique(17).

A la réunion de 1987, le groupe Fer de Lance invite le Forum à demander le Statut d'observateur à l'ONU. Il prône également la création d'un organisme régional unique (SRO) qui remplacerait le Forum et la Commission du Pacifique Sud (CPS). Dans le cas fidjien (à la suite du coup d'Etat de mai 1987) il s'oppose à toute ingérence extérieure dans les affaires de ce pays (18).

Le groupe Fer de Lance commence à avoir une existence formelle en mars 1988. Les premiers ministres de la PNG, du Vanuatu et des îles Salomon signent alors un Accord de principe à Port-Vila. Une partie du document est consacrée à la coopération économique car cette alliance doit servir à faire avancer le peuple mélanésien comme l'explique, un représentant de la PNG, M.Dhim: " Nous travaillons ensemble pour que d'ici vingt ans les Mélanésiens soient prospères" (19). Les pays Fer de Lance comptent élargir leurs échanges commerciaux et réorganiser leurs réseaux de transport.

17) The Age 18/8/86, p.6; V.W. 26/7/86.

18) The Age, 3/10/87; V.W. 23/5/87 et 19/9/87.

19) The Age, 3/10/87, p.4.

Les possibilités d'échanges ont surtout trait à la production de boeuf, de sucre et de kava. La PNG est productrice de sucre, le Vanuatu en importe. Le Vanuatu est producteur de boeuf, la PNG en importe. Le Vanuatu est producteur de kava, la PNG et les Salomon en sont des importateurs potentiels. Cependant le succès de ces échanges dépend aussi en partie de la bonne volonté de l'Australie qui vend son boeuf à la PNG et son sucre au Vanuatu (20).

Les projets économiques du groupe connaissent un début de concrétisation dans le courant de l'année 1989. Les représentants des Etats mélanésiens se sont rencontrés plusieurs fois afin de mettre sur pied un accord commercial réduisant ou éliminant les taxes d'importations sur les produits échangés entre les trois pays. Le Conseil des ministres de PNG s'est déjà prononcé favorablement sur l'adoption d'une telle mesure. Il reste au Vanuatu et aux Salomon à en faire autant.

Les trois Etats ont également fait appel au Secrétariat du Forum pour qu'il fasse une étude sur les possibilités d'échanges commerciaux entre eux. Les résultats doivent sortir en fin novembre 1989. Cependant le Vanuatu attend beaucoup de ses échanges économiques avec la Mélanésie, notamment qu'ils lui permettent de diminuer sa dépendance sur le marché européen et australien.

Par ailleurs, l'idée de créer une fédération mélanésienne à laquelle la Nouvelle-Calédonie serait invitée à participer, a été lancée par le ministre papou de la Justice, Bernard Narokobi. L'objectif, tel qu'il le décrit, serait de "créer un véritable Etat fédéré avec monnaie et Parlement communs aux trois [ou quatre] pays qui pourraient de plus commercer entre eux en toute liberté. Chaque pays élirait un nombre égal de membres au parlement, indépendamment de sa superficie ou de l'importance de sa population et un passeport commun serait institué à la seule intention des indigènes mélanésiens dont les déplacements de pays à pays resteraient toutefois soumis à l'approbation du pays visité." (Les Nouvelles, 7/7/89). Cette proposition reste pour l'instant sans écho.

LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TRADITIONNELS

Le Vanuatu a hérité d'une grande dépendance financière vis à vis de ses deux puissances coloniales. Il les tient d'ailleurs pour responsables du sous-développement économique que connaît l'archipel à l'indépendance. Celui-ci se traduit par une infrastructure faible, l'absence de base industrielle et un secteur d'exportation basé presque exclusivement sur le coprah. Ce dernier, sujet aux caprices des cours, rapporte à cette époque près de 80% des revenus à l'exportation. Même si une partie non-négligeable de la population autochtone est alors engagée dans sa production (environ 80%), la plus grande majorité des ni-Vanuatu (85%) est immergée dans une économie de subsistance. (NPSO, 1984, p.71).

En 1979 la balance commerciale est déficitaire de quelques 2 milliards de Vatus. Les importations portent principalement sur les denrées alimentaires, les matériaux de construction, les carburants, les véhicules et les biens de consommation courante. (NPSO, 1982). Cette "économie de comptoir" est alors dominée par deux sociétés; la Burns Philp australienne et Ballande, une maison franco-néo-calédonienne. Le commerce et la vente au détail passent essentiellement entre leurs mains excepté dans les îles où fonctionnent des coopératives agricoles autochtones mises en place par la France et par la Grande Bretagne.

Les deux secteurs déjà florissants et profitables à la fin des années 1970: le tourisme et le centre financier, domaines à la fois aléatoires et difficiles à contrôler, sont alors dirigés par des expatriés.

Dans les années précédant l'indépendance, le secteur public néo-hébridais s'alourdit, entraînant un doublement de l'aide budgétaire franco-britannique en un an. Elle passe de l'ordre de \$16,3 millions en 1978 à \$34 millions en 1979. En 1980 le Vanuatu se retrouvait avec la perspective d'un déficit budgétaire égal à 44% des dépenses prévues, soit 1200 millions de FNH (100 FNH=\$US1). Il lui serait impossible de le combler sans une aide importante de la part de ses deux anciennes puissances de tutelle.

L'assistance budgétaire demandée à la France et la Grande Bretagne par les dirigeants vanuatais à l'indépendance, est considérée comme le remboursement d'une dette morale que ces deux Etats auraient contractée envers leur ancienne colonie. Les troubles politiques que connaît l'archipel à cette période ont, selon le gouvernement du Vanuatu, été provoqués par la France et tolérés par la Grande Bretagne. Les deux sont donc complices dans l'ingérence de l'ancien condominium et doivent l'aider à assumer son indépendance.

Dans les négociations budgétaires le Vanuatu mise sur la rivalité franco-britannique. Pour inciter la Grande Bretagne à faire preuve de générosité, il souligne l'influence prépondérante que la France serait amenée à avoir sur le jeune Etat si la participation financière française devait dépasser celle des Britanniques. En contrepartie il fait comprendre à la France que le maintien de la francophonie dans l'archipel dépendra de sa contribution budgétaire notamment dans le domaine de l'enseignement.

Mais la surenchère vanuataise connaît son envers. Les deux puissances de tutelle sont peu disposées à la générosité. L'aide britannique est calquée sur l'aide française et vice-versa et la compétition s'oriente plutôt vers la baisse.

Les trois partenaires parviennent néanmoins à un accord. L'aide budgétaire de la France se consacrera au maintien de la francophonie au Vanuatu et sera donc assignée au secteur de l'enseignement (francophone bien entendu). Une proportion moindre ira suppléer le budget du service de la santé. L'aide britannique est sans conditions dans son utilisation. Les montants accordés par les puissances de tutelle se valent puisqu'en 1981 la France consent 430 M.VT (368 M.VT pour l'enseignement et 62 M.VT pour la santé) et la Grande Bretagne 475 M.VT.

Les accords prévoient une réduction progressive de l'aide franco-britannique et son arrêt définitif pour 1985 ou 1986. C'est ainsi qu'elle passe d'une proportion de 43% des rentrées budgétaires en 1981 à 30% en 1982, 17% en 1984, 9% en 1985, 4% en 1986, 2% en 1987 et 0,5% en 1988. La participation française décroît de 430 M.VT en 1981 à 189 M.VT en 1985 date à laquelle elle cesse. L'aide budgétaire britannique continue jusqu'en 1988. Elle passe de 475 M.VT en 1981 à 20 M.VT en 1988. (voir Tableau 2).

TABLEAU 2. AIDE BUDGETAIRE (EN M.VT.)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
FRANCE	430	347	273	191	189	-	-	-
G.B.	475	396	287	246	90	133	75	20
TOTAL	905	743	560	437	279	133	75	20

Source : Estimation des autorités vanuataises.

La France et la Grande Bretagne apportent par ailleurs une aide importante au développement sous différentes formes : dons, assistance technique, prêts financiers à taux préférentiels et aides ponctuelles telles des bourses universitaires, etc. L'aide britannique passe de quelques 300 M.VT en 1982 à 100 M.VT en 1988. L'aide française est considérablement réduite à partir de 1987 alors que pendant les 6 années précédentes elle a varié entre 60 M.VT et 30 M.VT.

TABLEAU 3. AIDE AU DEVELOPEMENT FRANCE ET GRANDE-BRETAGNE (M.VT.)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
France	7	30	105	55	48	61	37	1,9
G.B.	300	307	76	161	249	242	178	129

Source : Estimation des autorités vanuataises.

Dicté par ses besoins économiques le Vanuatu s'est beaucoup appuyé sur ses deux anciennes puissances de tutelle. L'influence de ces dernières a cependant diminué avec le temps et avec les efforts entrepris par le gouvernement vanuatais pour diversifier ses partenaires commerciaux et financiers. La Grande Bretagne continue néanmoins à apporter une aide non-négligeable à l'archipel et à entretenir des relations amicales et dépassionnées avec le gouvernement Lini.

Par contraste les relations avec la France ont toujours été tendues et parfois très mouvementées.

Les contentieux avec la France

Walter Lini a comparé la relation France-Vanuatu à celle d'un père et de son fils (21). Une relation conflictuelle dominée par des attaches sentimentales. Les dirigeants ni-Vanuatu ne rejettent pas la part française de leur héritage colonial, mais ils se méfient des intentions de la Métropole notamment à l'égard de la population francophone de l'archipel. Ils considèrent l'influence française comme un élément de déstabilisation interne potentiel.

Le malaise qui domine la relation a donné naissance à un certain nombre de contentieux sérieux. Ceux-ci se sont traduits par des ruptures diplomatiques, entraînant l'expulsion de l'ambassadeur de France au Vanuatu à trois reprises, en 1981, en 1984 et en 1987. Evénement chaque fois suivi de représailles françaises, en forme de retrait d'assistance technique et d'aide au développement.

La principale pomme de discorde existant entre la France et le Vanuatu est la question calédonienne. Le gouvernement Lini reconnaît les seuls droits des canaques qui sont les "man ples", c'est-à-dire les hommes ancrés à la terre. Cette notion mélanésienne qui fait de l'homme et de la terre deux éléments indissociables est le fondement de la revendication vanuataise pour l'indépendance canaque. Walter Lini s'y réfère lorsqu'il déclare: "...le peuple de Nouvelle-Calédonie est un peuple frère, mélanésien et notre soutien au FLNKS (Front de libération national kanak et socialiste) ne peut être compris que par nous-mêmes, Mélanésiens, qui avons la même coutume ... Un non-mélanésien ne pourra jamais comprendre." (Vanuatu Weekly, 4/5/85).

Le Vanuatu maintient que seul le peuple canaque a le droit de déterminer l'avenir de son pays. Il doit être l'électeur légitime et l'unique représentant de la Nouvelle-Calédonie (22). Par conséquent le gouvernement vanuatais l'appuiera dans ses démarches, au risque d'envenimer ses relations avec d'autres pays.

21) V.W. juillet 1985, p.12. Voir aussi Australian Foreign Affairs Record, vol.52, n.2, février 1981, p.84-5.

22) "Liberation Ideology in Paradise", Greg Sheridan, The Weekend Australian, May 10-11, 1986, p.13.

Une première crise survient avec la France lorsque Barak Sope, alors premier secrétaire de Walter Lini, se rend au Congrès du mouvement indépendantiste de Nouvelle-Calédonie en février 1981. Arrivé à Nouméa on lui retire son visa et il lui est interdit de se rendre au congrès. Le lendemain-même l'ambassadeur de France à Port-Vila est déclaré "persona non grata"; il a 24 heures pour partir. Le personnel de l'ambassade française est alors réduit à cinq. Les représailles françaises sont immédiates: réduction de l'assistance technique (23 techniciens rappelés à Paris) et annulation d'un accord de coopération dont la signature était imminente (23). Ce n'est qu'en octobre 1981, après de longues tractations entre les deux pays, qu'un deuxième ambassadeur de France arrive à Port-Vila. Cette présence s'accompagne d'une reprise de l'aide (24). (Standish, p.150).

En 1984 ce sont à nouveau les événements en Nouvelle Calédonie qui provoquent le départ précipité de l'ambassadeur de France de Vila .

En 1986 la France sanctionne les démarches vanuataises qui, avec celles d'autres Etats et organismes, ont abouti à la réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires non autonomes des Nations Unies. Le montant de l'aide française est réduit de 20% (25).

Le Vanuatu ne conteste pas seulement la politique française en Nouvelle-Calédonie. La tension qui existe entre les deux pays est aggravée par ses condamnations fréquentes des activités du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP) à Mururoa. Les dirigeants vanuatais fondent leur opposition au nucléaire sur des principes moraux. (26). Ils n'admettent pas que la France se serve d'un site polynésien pour promouvoir les intérêts métropolitains. L'affaire du "Rainbow Warrior" n'améliore pas les relations.

23) PIM, mars 1981, p.5 et avril 1981, p.11.

24) PIM, novembre 1981.

25) Far Eastern Economic Review, 8/8/87.

26) V.W., 25/8/84; I.B., janvier 1982, p.35.

Un autre contentieux avec la France est la question des îles Matthew et Hunter. Situés dans le prolongement sud de l'archipel du Vanuatu ces deux îlots déserts sont revendiqués à la fois par la France et par le Vanuatu. A priori insignifiants, Matthew et Hunter ont pris de l'importance avec la reconnaissance internationale de la ZEE des 200 milles. Ils représentent désormais une zone d'exploitation d'environ 240,000 km².

Les deux îlots ont longtemps été inclus dans les cartes officielles françaises des Nouvelles-Hébrides. Ce n'est qu'en 1976 qu'une loi française les déclare partie intégrante de la Nouvelle-Calédonie. Le Vanuatu n'a jamais accepté cette décision unilatérale. En mai 1982 il revendique Matthew et Hunter et les renomme Umaenupnae et Umaeneag. En mars 1983 une délégation gouvernementale accompagnée de 3 chefs de TAFEA (le groupe des îles du sud, Tanna, Erromango etc) prend officiellement et coutumièrement possession des îlots. La démarche vanuataise est contestée par la France qui surveille régulièrement Matthew et Hunter devenus des sites de recherche scientifique.

L'affaire prend une ampleur régionale en 1982 lorsque Fidji et la Nouvelle-Calédonie signent un accord sur leur frontière mutuelle, incluant les deux îlots dans le territoire calédonien. Le Vanuatu proteste et exige que Fidji reconnaisse ses droits. Le gouvernement fidjien déclare ultérieurement que l'accord ne doit en aucun cas porter préjudice aux réclamations du Vanuatu. Le FLNKS, pour sa part, s'appuyant sur une logique coutumière, s'engage à reconnaître la souveraineté du Vanuatu sur Matthew et Hunter. (PREMDAS et HOWARD, 1985, p.185).

Une nouvelle crise survient dans les relations franco-vanuataise en octobre 1987. Le gouvernement Lini accuse l'ambassadeur de France d'apporter une aide financière importante à l'Union des Partis Modérés (UMP), parti de l'opposition, afin de lui permettre de remporter les élections de novembre 1987. L'UMP et la France démentent formellement ces accusations. L'ambassadeur de France est sommé de quitter le Vanuatu. Paris réagit en coupant son aide. Le Vanuatu renvoie à nouveau deux diplomates français (27). Le personnel de l'ambassade, naguère fort d'une trentaine d'expatriés, est réduit au nombre de deux et ces derniers sont privés du statut diplomatique.

27) The Age, 2-3 et 8/10/87 et FEER, 15/10/87.

L'amélioration des relations entre les deux Etats se fait progressivement au cours des années 1988 et 1989. Ils se rencontrent en octobre 1988 à la réunion "table ronde" tenue à Genève entre le Vanuatu et ses principaux bailleurs de fonds. A cette occasion le gouvernement Lini fait part de sa volonté de normaliser ses relations avec Paris. Côté français l'on se déclare prêt au dialogue sans toutefois prendre d'initiatives.

Lors de son voyage dans le Pacifique en août et septembre 1989, le premier ministre français Michel Rocard ne se rend pas au Vanuatu. Il choisit de s'arrêter à Suva pour s'entretenir avec les dirigeants fidjiens. Cette décision s'explique par le réchauffement des relations entre la France et Fidji, et par la tension qui existe toujours entre Paris et Port-Vila. Celle-ci a été ravivée brièvement par les réactions du gouvernement Lini, d'abord aux Accords de Matignon, puis au double assassinat de Jean-Marie Tjibaou et de Yeiwéné Yeiwéné à Ouvéa en mai 1989. C'est donc à nouveau la question calédonienne qui est à l'origine des frictions entre les deux pays.

Le gouvernement Lini a critiqué les Accords de Matignon à plusieurs reprises. Il estime que ceux-ci ont le tort de ne pas garantir l'indépendance canaque et d'imposer une trop longue période avant le prochain référendum d'auto-détermination. Par ailleurs il a apparenté le nouveau découpage provincial au système d'apartheid pratiqué en Afrique du Sud. (Les Nouvelles, 9/11/88). Il considère que la Nouvelle-Calédonie est aujourd'hui mûre pour l'indépendance et accuse la France de chercher à s'y éterniser.

Cependant, il a choisi de rester discret sur cette question devant les instances régionales et internationales. Le ministre des Affaires étrangères, Donald Kalpokas, a même rendu hommage à la France, devant l'assemblée générale de l'ONU, pour sa volonté de dialogue sur la question calédonienne. (Les Nouvelles, 10/10/88).

C'est une déclaration intempestive de Radio Vanuatu, dirigée par le gouvernement, qui a provoqué un incident diplomatique lors de l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et de Yeiwéné Yeiwéné. Il a été annoncé que les deux leaders canaques avaient été victimes de balles tirées par des gendarmes. Le gouvernement français a exigé des excuses qui lui ont été fournies.

Les troubles politiques que connaît l'archipel vanuatais depuis la mi-1988 ont aussi une influence sur les rapports Port-Vila-Paris. Face à une opposition renforcée par une alliance entre le nouveau parti de Barak Sope, le Melanesian Progressive Party (MPP) et l'UMP, le VAP de Lini ne peut se contenter de s'appuyer sur un électorat uniquement anglophone. Il lui faut attirer une proportion de francophones, et donc faire preuve d'un certain ménagement à l'égard de la France. Car les francophones, minoritaires, sont très sensibles aux fluctuations des relations entre l'archipel et la métropole qui les touchent directement, notamment dans les secteurs de l'enseignement et de la santé où une réduction de l'aide française a des répercussions immédiates.

Le VAP doit également concurrencer avec l'opposition sur le plan de l'offensive diplomatique, car celle-ci fait campagne depuis 1988 pour rétablir une présence française importante dans l'archipel.

Paris, qui a tardé à renouer ses liens avec le gouvernement Lini, semblerait aujourd'hui prêt à normaliser les relations entre les deux Etats. Le gouvernement français a indiqué qu'il enverrait dans un premier temps un chargé d'affaires à Vila et dans un deuxième temps un ambassadeur, vraisemblablement dans le courant de l'année 1990. (Les Nouvelles, 16/11/89). Cette décision a été prise à la suite des entretiens du ministre des Affaires étrangères, Donald Kalpokas avec Edwige Avice (ministre délégué aux Affaires étrangères) et Michel Rocard à Paris en novembre 1989.

La France reste cependant prudente pour l'instant, notamment en matière d'aide économique au Vanuatu. Des négociations dans ce domaine sont prévues mais côté français l'on veut éviter de s'engager trop rapidement. L'échéance électorale de 1991 déterminera sans doute l'engagement de Paris.

Sur la période de 9 ans qui a suivi l'indépendance du Vanuatu, les relations avec la France se sont globalement détériorées. Cela tient à l'ambivalence ressentie par les dirigeants ni-vanuatou à l'égard de la francophonie et du rôle de la France dans l'archipel. Certains militants du VAP avaient souhaité, dès 1980, couper tous les ponts avec la France, afin de pouvoir apporter un soutien sans réserves aux militants canaques de Nouvelle-Calédonie. D'autres ont préféré maintenir des relations cordiales et ainsi bénéficier d'une source d'aide importante. Cette division au sein-même du parti au pouvoir crée des tensions au gouvernement lorsqu'il s'agit de traiter avec Paris.

La francophonie est considérée par le VAP à la fois comme un atout potentiel et comme un facteur de division de la société. Le bilinguisme vanuatais permet au gouvernement de multiplier les échanges avec les Etats et de faire la liaison en Océanie entre le Pacifique francophone et le Pacifique anglophone: " Au Vanuatu nous avons un avantage par rapport à nos voisins du Pacifique: le bilinguisme, comme le Cameroun en Afrique. Nous ferons le lien entre la Nouvelle-Calédonie et Tahiti lorsqu'ils seront indépendants" constatait Barak Sope en 1982, alors qu'il était ambassadeur itinérant. (PIM août 1982, p.36). Le Vanuatu pourrait donc devenir un pôle de rassemblement anglophone-francophone dans le Pacifique sud, rôle qu'il n'a pourtant guère encore assumé.

Port-Vila profite par ailleurs de ses contacts avec d'autres pays francophones africains, européens ou même américain (le Canada). En mars 1986 Walter Lini s'est rendu (sur invitation du gouvernement français) au premier sommet des Chefs d'Etat francophones (où il a d'ailleurs critiqué la politique française en Océanie).

LES PARTENAIRES REGIONAUX

Le Vanuatu, comme tous les micro-Etats océaniques et plus particulièrement les Mélanésiens, entretient des relations privilégiées avec l'Australie. Celles-ci ont un fondement historique, la présence australienne date de la colonisation britannique. Des liens religieux, commerciaux, financiers, politiques, et stratégiques se sont progressivement établis et aujourd'hui l'archipel vanuatais reçoit un soutien économique considérable de son grand voisin.

TABLEAUX 4. AIDE BILATERALE AU DEVELOPPEMENT (MONTANTS EN M.VT)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
G.B.	299	308	76,4	160,7	249,3	242	177	128,8
France	7	30	104,6	55,3	48,3	60,8	37	19
Aust.	43	57	66,6	150,6	73,2	36,4	91	180,9
N.Z.	-	22	30,9	37,6	37,8	46,5	49,3	38,3
Canada	-	9,6	14,4	10,3	12,8	17,8	12,5	4,8
Japon	-	-	-	-	-	44,4	-	127,4
Norvège	-	-	-	-	-	-	8,8	-
Total	349	426,6	292,9	414,5	421,4	456,7	366,8	482,1

TABLEAUX 5. AIDE BILATERALE AU DEVELOPPEMENT (POURCENTAGES)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
G.B.	85	72	26	38,7	59	52,9	48	26,7
France	2	7	35,7	13,3	11,5	13	10	0,4
Aust.	12,3	13	22,7	36,3	17	8	24,8	37,5
N.Z.	-	5	10,5	9	8,9	10	13,4	7,9
Canada	-	2	4,9	2,5	3	3,8	3,4	0,9
Japon	-	-	-	-	-	9,7	-	26,4
Norvège	-	-	-	-	-	1,9	-	-

Source : Estimation des autorités vanuataises.

En effet, depuis 1987 l'Australie est le plus important bailleur d'aide bilatérale au Vanuatu, après s'être longtemps tenu au deuxième ou troisième rang (voir Tableaux 4 et 5). Son assistance pour l'année 1988 est estimée à \$A 14,2 M dont \$A 5 millions ont été destinés aux travaux d'élargissement de l'aéroport de Bauerfield (Port-Vila). En 1989, l'Australie a fait un don de \$A 6 millions pour l'achat d'un Boeing Air Vanuatu, subvention qui vient se greffer au programme d'aide alloué aux projets déjà en cours. (Vanuatu Weekly, 28/7/89)

La force paramilitaire vanuataise, la Vanuatu Mobile Force (VMF) bénéficie d'une instruction et d'un soutien financier australiens. L'assistance de la Defence Cooperation Program passe de 40 M.VT en 1985 à 135 M.VT en 1986. Le "RVS Tukoro" l'unique vedette patrouilleuse du Vanuatu reçue en 1987 est un don australien comme l'instruction de son équipage (28).

Le commerce entre les deux pays est caractérisé par un déséquilibre permanent en faveur du plus grand. Quelques 35% des importations du Vanuatu proviennent de l'Australie (en majorité des boissons sucrées et alcoolisées en plus de produits alimentaires consommés en partie par la communauté expatriée de Port-Vila), tandis que l'importation australienne de produits ni-vanuatu est infime. (voir Tableau 6).

TABLEAU 6. EXPORTATIONS (EN M.VT.)

	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Belgique	349	548	746	337	39	102
Pays-Bas	337	614	1299	946	327	421
France	123	196	327	200	249	186
N-C	139	90	44	25	24	50
Singapour	20	143	164	19	22	2
Japon	17	105	428	305	182	404
Pol.Fra.	4	30	163	2	-	-
Taiwan	1	23	43	4	18	16
Autres	37	32	7	132	109	321
Total	1027	1781	3221	1970	970	1502

Source: Bureau des Statistiques, NPSO

TABLEAU 7. IMPORATIONS (EN M.VT.)

	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Aust	1546	1766	2022	2295	2151	2581
N.Z.	483	597	562	699	568	1041
France	431	478	542	528	443	351
N-C	275	178	249	256	345	339
Singapour	212	252	260	252	233	247
Japon	591	620	758	779	768	956
Fidji	420	387	428	425	288	456
Hong Kong	202	232	270	283	221	234
Autres	471	719	734	868	888	1245
Total	4631	5229	5825	6385	5905	7450

Source: Bureau des Statistiques, NPSO

Le tourisme, secteur en voie de développement au Vanuatu, est dominé par l'Australie. Environ 65% des touristes qui visitent l'archipel sont Australiens (65% en 1983, 72% en 1984, 54% en 1987) (29). (voir aussi Tableau 8) Le jeune Etat cherche à renforcer cette tendance avec l'achat en 1989 d'un Boeing Air Vanuatu qui dessert les grandes villes australiennes et le lancement simultané d'une campagne publicitaire de \$A 1,5 millions dans ce pays.

TABLEAU 8. ARRIVEES DE TOURISTES

Année	total	Touristes
		australiens
1985	18,889	12,696
1986	13,179	7,915
1987	9,201	4,974
1988	12,420	7,957
1989 (1er tri)	3,785	1,559

Source. Quarterly Economic Review, March 1989,
Central Bank of Vanuatu

29) Voir les indicateurs statistiques du Commissariat du Plan.

Les relations avec l'Australie se sont renforcées depuis l'indépendance. Elles restent cependant teintées d'une certaine méfiance et d'une volonté d'indépendance politique de la part du Vanuatu. Le gouvernement Lini accepte l'influence australienne dans la région mais la met en garde contre toute tendance dominatrice: "Le succès des relations de l'Australie avec les Etats insulaires du Pacifique se fondera sur l'acceptation complète et appliquée qu'aucune culture n'est supérieure à l'autre, que toute culture, dans toutes ses composantes, sociales, politiques et économiques, a une valeur et un sens pour ceux qui l'ont formulée."

Dans un discours publié par la revue "Australian Outlook" en 1982, Walter Lini se livre à un véritable plaidoyer pour un droit à la différence. Il estime que dans l'intérêt de la paix dans le Pacifique, l'Australie doit respecter les choix politiques et sociaux du Vanuatu et de l'ensemble du peuple mélanésien qui est en pleine "renaissance" et, sur un ton de défi, demande à son public australien: "La renaissance mélanésienne sera-t-elle appréhender comme une célébration spirituelle ou comme une série d'actes hostiles?" (LINI, 1982, p.30).

Le Vanuatu redoute et met régulièrement en garde l'Australie contre toute ingérence dans ses affaires intérieures. Cependant il ne se garde pas de plaider la cause des Aborigènes australiens et de critiquer la politique australienne menée à leur égard.

Il ne ménage pas non plus ses critiques du Traité de Rarotonga échafaudé par l'Australie. La vente d'uranium australien à la France, reprise en 1986 suscite une vive réprobation de sa part et Walter Lini voit dans cette décision une "hypocrisie totale".(30)

30) V.W., 30/8/86.

Pour sa part, l'Australie s'interroge sur certains choix des relations diplomatiques du Vanuatu, notamment dans le cas de Cuba et du Vietnam, sans toutefois les critiquer (31). Un certain malaise intervient néanmoins lorsque le Vanuatu se rapproche de la Libye. En mars 1986 une délégation ni-Vanuatu se rend à la Conférence des Mouvements de Libération à Tripoli. En mai 1986 le Vanuatu établit des relations diplomatiques avec la Libye et propose que celle-ci installe un Bureau du Peuple (ambassade libyenne) à Port-Vila (32). En juin le Vanuatu envoie un message de condoléances au gouvernement libyen à la suite du bombardement américain qu'il condamne. L'Australie réagit et fait part de son mécontentement au gouvernement Lini. Quelque temps plus tard elle ordonnera la fermeture du Bureau du Peuple Libyen à Canberra.

Le Vanuatu dénonce l'hypocrisie et le paternalisme australiens. Il accuse son grand voisin d'espionnage dans le cadre des relations Vanuatu-Libye. En représailles, il interdit toute visite de la marine et des forces armées australiennes dans l'archipel pour une durée de quatre mois. Elle est levée le jour de l'arrivée de la vedette "RVS Turoko", don australien, à Port-Vila (33).

Un autre contentieux dans les relations Vanuatu-Australie a trait à l'accord de pêche signé entre le Vanuatu et l'URSS en 1987. Néanmoins l'Australie se contente d'inciter le Vanuatu à la prudence et admet que celui-ci en tant qu'Etat souverain est libre de juger des dangers par lui-même.

Les neuf ans de relations entre le jeune Etat et le "géant du Pacifique" ont été caractérisés par des hauts et des bas et par une grande susceptibilité côté vanuatais. L'Australie s'est appliquée à ménager son petit voisin et à tenter de canaliser son énergie politique autant que possible.

31) IB, septembre 1983, p.33.

32) Les seuls pays ayant une représentation permanente au Vanuatu sont la France, la Grande Bretagne, l'Australie et la Nouvelle Zélande. Le Vanuatu est revenu sur son offre à la Libye sur une ambassade à Vila après que celle-ci n'ait pas tenu sa promesse d'une aide destinée à l'amélioration de l'aéroport de Santo. Par ses relations avec la Libye le Vanuatu espère se rapprocher des pays producteurs de pétrole, notamment avec ceux du Maghreb .

33) Canberra Times, 12/5/87.

Un réchauffement s'opère depuis la mi-1988, date à laquelle l'Australie a apporté son soutien au gouvernement Lini alors qu'il traversait une grave crise politique (34). Une meilleure cohabitation entre les deux pays à l'avenir est à prévoir étant donné la volonté affichée par le premier ministre vanuatais de favoriser une politique extérieure basée sur le pragmatisme économique.

L'autre partenaire régional important du Vanuatu est la Nouvelle-Zélande. Ses liens économiques avec l'archipel sont moindres que ceux de l'Australie mais ils ne sont pas négligeables. La Nouvelle-Zélande finance en moyenne 8% du budget de développement du Vanuatu. Par contre, la balance commerciale entre les deux pays est largement excédentaire en faveur de la Nouvelle-Zélande (voir Tableau 6).

Quelques uns des dirigeants vanuatais, dont Walter Lini, ont passé une partie de leur jeunesse en Nouvelle-Zélande. Les liens qu'ils ont forgés là-bas à cette époque conservent toute leur importance aujourd'hui. L'attention accordée à la visite au Vanuatu du Gouverneur-Général néo-zélandais Sir Paul Reeves en est une illustration. Walter Lini se chargea lui-même d'organiser les activités de son invité, et le convia dans son île de Pentecôte où Sir Paul Reeves reçut un titre coutumier. (NZFAR, vol.38, avril-juin 1988, p.42-43).

D'autre part, sur le plan de la politique dans le Pacifique sud, les deux gouvernements partagent souvent les mêmes idées, qu'il s'agisse du nucléaire, de la Nouvelle-Calédonie ou de la présence française dans le Pacifique en général. Par conséquent le Vanuatu s'appuie parfois sur la Nouvelle-Zélande pour donner une assise à ses points de vue sur les questions régionales. Ce qui fait dire à un observateur français que Walter Lini est un "néo-zélandais" de cœur et d'esprit, qui aligne sa politique sur celle de l'église et du gouvernement néo-zélandais.

LES PARTENAIRES DE DEMAIN

Les pays riverains du Pacifique sont les nouveaux partenaires du Vanuatu. Ce sont principalement le Japon, la Chine, la Corée, certains pays de l'ASEAN, les Etats-Unis, le Canada et l'URSS.

34) Sydney Morning Herald, 23/5/88.

L'Asie

Le Vanuatu a des relations diplomatiques avec le Japon depuis janvier 1981. Mais la présence économique nippone remonte à 1956 lorsque la Mitsui South Pacific Fishing Co. s'est installée à Santo. Depuis, le Japon contribue au développement de l'industrie de pêche vanuataise; qu'il s'agisse de formation technique ou de dons de matériel, bateaux, d'entrepôts frigorifiques, construction de wharfs, etc... (35). Le Japon a financé la construction d'importants centres commerciaux régionaux dans les îles d'Ambrym, de Tanna et d'Ambae (36).

Il est présent dans deux autres secteurs dynamiques de l'économie vanuataise: le tourisme et l'élevage bovin dont il est actuellement importateur. (Il n'achète cependant que du boeuf de qualité inférieur). En juillet 1989 il a fait un don de \$US 8 millions pour la construction d'un nouvel aérogare à l'aéroport de Bauerfield (Port-Vila). (PIM, août 1989, p.12).

Du point de vue vanuatais l'on estime néanmoins que le Japon est un partenaire économique exigeant et rigide. Il ne s'intéresse qu'aux projets prestigieux à financement important et son image de marque est un critère déterminant dans les choix de son aide. De plus, il exige que les matériaux utilisés, les firmes contractées et la supervision des projets soient japonais. Les négociations sont ardues et le resteront certainement à l'avenir.

Par contre le Japon est un partenaire généralement apprécié sur le plan politique. Comme le déclare Walter Lini: " Le Vanuatu considère le Japon comme un grand frère du Pacifique nord-ouest qui a un grand rôle à jouer pour préserver la paix, la sécurité et le développement dans la région du Pacifique." Le premier ministre a notamment trouvé satisfaction dans l'approche japonaise au problème calédonien: " Le Japon est le seul de tous les pays industriels du bloc de l'Ouest à apporter son appui à cette question." (37). Cependant le Japon a depuis fait marche arrière et il n'apporte plus son soutien aux pays membres du Forum sur cette question devant les instances internationales.

35) V.W., 22/3/86, p.7

36) V.W., 8/8/87, p.6.

37) V.W. 24/1/87.

Le Japon est l'un des trois pays asiatiques qui pratiquent la pêche aux filets maillants dans les eaux internationales du Pacifique sud. Le Vanuatu s'est associé à la Déclaration de Tarawa promulguée par le Forum, qui interdit ce type de pêche dans la région mais il l'a fait à contre-cœur, tout comme Fidji et les îles Cook qui auraient souhaité un texte moins sévère. Il s'est quand même joint aux mesures punitives mises en place depuis par l'Agence des Pêches du Forum (FFA).

L'intransigeance du Japon en matière de pêche, qu'il s'agisse des filets maillants ou de son refus de négocier un accord multilatéral avec la FFA malgré les demandes insistantes du Forum, pose un dilemme aux micro-Etats océaniques, à l'exemple du Vanuatu, qui souhaiterait pouvoir bénéficier de la manne nipponne dans un contexte serein. Cette situation est particulièrement ironique étant donné que le secteur d'aide de prédilection des Japonais est justement celui de la pêche.

D'autres pays asiatiques, notamment la Chine, la Corée du Sud et certains pays de l'ASEAN sont des partenaires actuels et potentiels. La Chine s'est engagée à construire le nouveau Parlement vanuatais à Port-Vila. Les négociations entamées depuis quelques années viennent d'aboutir.

Des échanges commerciaux ont été noués avec la Thaïlande. L'expertise de cette dernière en matière de pêche et d'agriculture intéresse le gouvernement vanuatais et une coopération plus importante est à prévoir.

Les relations avec les pays asiatiques manquent pour l'instant de substance mais le Vanuatu souhaiterait les multiplier et les approfondir. Avec ces Etats, il a l'impression de traiter d'égal à égal sur le plan politique. Les relations ne sont pas encombrées de malentendus historiques ni de préjugés colonialistes ou néo-colonialistes.

Les Superpuissances

Ce n'est qu'en 1985 que le Vanuatu a entamé des relations avec les deux Grands. Méfiant à l'égard de l'un comme de l'autre, il a toujours maintenu qu'il les traiterait de manière égale. C'est donc simultanément qu'il a pris part à des négociations avec les Soviétiques sur un éventuel accord de pêche et avec les Américains sur l'éventuel établissement de relations diplomatiques. Les relations diplomatiques avec l'URSS ont été établies le 30 juin 1986. Celles avec les Etats-Unis l'ont été trois mois plus tard, le 30 septembre (38). Un accord de pêche d'un montant de \$US 1.5 millions a été signé entre le Vanuatu et l'URSS le 27 janvier 1987. Le 30 janvier 1987 Walter Lini et Sela Molisa (ministre des Affaires Etrangères) se sont rendus en visite officielle aux Etats-Unis, invités par le "National Prayer Breakfast Congressional Committee". Walter Lini, victime d'une hémorragie cérébrale, ne put s'entretenir comme prévu avec le Président Reagan. C'est donc Sela Molisa qui a rencontré George Schultz (Secrétaire d'Etat). Les discussions ont porté sur une éventuelle coopération économique. Peu après, le Vanuatu a signé le traité de pêche entre le Forum Fisheries Agency et les Etats-Unis. Dans le courant de 1987 des bateaux de pêche soviétiques et américains ont ainsi pu se côtoyer dans la ZEE du Vanuatu.

L' accord de pêche avec l'URSS a pris fin en janvier 1988 et n'a pas été renouvelé. Les négociateurs n'ont pu se mettre d'accord sur le montant du paiement, l'URSS souhaitant le réduire.

La coopération économique a un peu progressé entre les Etats-Unis et le Vanuatu depuis l'ouverture des relations diplomatiques. Mais les initiatives américaines, qui restent restreintes, sont surtout le fait d'agences liées à l'Etat, tels l'United States Agency for International Development (USAID) et le Peace Corps. Ces efforts s'adressent essentiellement au secteur privé et à la formation de cadres dans des domaines comme l'informatique.

38) International Herald Tribune, 4/2/87, p.2.

Le Vanuatu a d'autres partenaires qui n'ont avec lui ni liens géographiques ni liens historiques. C'est le cas notamment avec la Belgique et les Pays-Bas qui achètent à eux deux plus de 70% du coprah produit par l'archipel. Il a des relations diplomatiques avec la majorité des pays Européens, dont l'Espagne, la Grèce, le Danemark et l'Italie entre autres.

Il a aussi des relations diplomatiques avec trois Mouvements de Libération: l'OLP, la SWAPO et la République Démocratique Sahraouie ainsi qu'avec tous les pays "front de ligne" en Afrique australe. Ces relations, d'un ordre purement politique, lui permettent de se placer sur l'échiquier mondial. Ayant lui-même bénéficié d'un soutien international au moment de sa "lutte d'indépendance", il "renvoie l'ascenseur". C'est notamment le cas avec Cuba.

Au total il a des relations diplomatiques avec 66 pays et chaque région du globe est représentée.

CONCLUSION

Elu sur un discours nationaliste et anti-colonial reflétant la situation interne de l'archipel à l'indépendance, le VAP a voulu montrer qu'il pouvait aussi se défendre dans le contexte international; que la "fourmi" n'allait pas se laisser marcher dessus. Doté de moyens restreints et d'un appareil diplomatique quasi-inexistant, le gouvernement Lini ne pouvait cependant prétendre peser sur l'environnement international. Comme sphère d'influence il choisit donc la région océanienne, mais en conservant l'ambition de faire participer celle-ci aux grands débats mondiaux.

Mais la région océanienne est fondamentalement conservatrice, et les Etats polynésiens en particulier ne souhaitent pas s'immiscer dans les affaires internationales. Ils se sentent surtout concernés par les problèmes concrets liés à la survie économique des micro-archipels. Fidji, le grand leader régional, qui a longtemps conservé l'image de l'Etat progressiste du Pacifique sud, soutient le VAP dans sa lutte pour l'indépendance. Cependant la bienveillance qu'il manifeste à son égard s'amenuise devant les ambitions vanuataises. Seuls les îles Salomon et la PNG (sauf lorsque Michael Somare est au pouvoir) soutiennent l'activisme de Walter Lini. A la manière des Océaniens l'on se garde de critiquer ouvertement la politique du Vanuatu mais le silence n'est pas toujours approuvateur.

Au Vanuatu-même le maintien d'une attitude intransigeante et d'un discours sans compromis en politique extérieure doit servir à rassembler les forces sociales et politiques de cet archipel en proie aux divisions. On se forge une identité en s'opposant à l'autre. Mais la politique de Walter Lini ne fait pas l'unanimité, même au sein du VAP. Elle est parfois critiquée par l'ex-président Sokomanu qui fait un rapprochement entre la détérioration de la situation économique de l'archipel et l'action internationale du gouvernement. C'est notamment le cas des relations avec la Libye, qui selon Sokomanu, effraient les investisseurs; des ruptures avec la France, qui se traduisent par le retrait d'une source d'aide importante; et des conflits avec l'Australie qui se repercutent par une baisse du nombre de touristes se rendant dans l'archipel. (Vanuatu Weekly 23/11/85 et 31/5/86).

L'économie vanuataise souffre effectivement. Depuis 1985 elle est soit recessionnaire, soit stagnante. Cette situation est liée, entre autres, à certaines variables indépendantes du gouvernement; contraintes structurelles, chutes périodiques des cours des produits d'exportation, dégâts causés par les cyclones, crise économique chez les partenaires avoisinants (Australie et Nouvelle-Zélande), et baisse de production dans certains secteurs. La responsabilité incombe cependant au gouvernement de Walter Lini qui impose en conséquence un budget de rigueur en 1988 et en 1989. La société dans son ensemble en souffre.

Il est difficile d'évaluer de façon précise les liens qui recourent l'économie et la politique extérieure. Cependant le gouvernement Lini a lui-même établi une liaison entre les deux, en s'engageant à poursuivre une politique favorisant le développement économique. Cette nouvelle direction basée sur "l'engagement constructif" doit permettre au Vanuatu de s'appuyer sur ses partenaires internationaux et régionaux pour surmonter les problèmes auxquels il fait face aujourd'hui.

Le gouvernement vanuatais procède donc aujourd'hui à un rééquilibrage de sa politique extérieure. C'est-à-dire qu'il cherche à concilier ses intérêts économiques avec les engagements qu'il a pris auprès des amis dont il défend les causes. A Port-Vila l'on constate qu'après neuf ans d'indépendance le pays a souffert de l'activisme internationaliste qui a parfois conduit le gouvernement à établir des relations avec des Etats mals vus dans la zone Pacifique, et parfois dans la communauté internationale, tel la Libye. Les partenaires économiques régionaux et européens du Vanuatu lui ont d'ailleurs fait part des inquiétudes que leur suscitait sa politique extérieure.

Le gouvernement Lini ne mettra cependant pas un terme à son soutien aux grandes causes régionales que sont la dénucléarisation et la décolonisation. Son appui aux Canaques de Nouvelle-Calédonie en particulier persistera, même si un effort sera sans doute fait pour dissocier cette question de celle des relations avec la France. La réconciliation avec les principaux partenaires économiques est certes de mise, mais pas à n'importe quel prix.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES ET ARTICLES.

- ADAMS, Ron, 1984. In the land of strangers : a century of European contact with Tanna; 1774-1874. Pacific Research Monograph n° 9, Canberra : Australian National University.
- ADAMS, Ron, 1986. Indentured labour and the development of plantations in Vanuatu: 1867-1922. Journal de la Société des Océanistes, n° 82-83, tome XLII.
- ALLEN, Michael, ed., 1981. Vanuatu. Politics, economics and ritual in island Melanesia. Sydney: Academic Press.
- BEASANT, John, 1984. The Santo Rebellion. An imperial reckoning. London: Heinemann.
- BONNEMAISON, Joël, 1984. Les jardins magiques, in Le Développement rural en question. Paysages, espaces ruraux, systèmes agraires. Maghreb, Afrique noire, Mélanésie. Paris: Editions de l'ORSTOM.
- BONNEMAISON, Joël, 1985 a. Un certain refus de l'Etat : autopsie d'une tentative de sécession en Mélanésie, International Political Science Review, vol. 6, n° 2.
- BONNEMAISON, Joël, 1985 b.. Vanuatu: la coutume et l'indépendance. Hérodote, n° 37-38.
- BONNEMAISON, Joël, 1986 a. La dernière île. Paris: Arléa/Orstom.
- BONNEMAISON, Joël, 1986 b. Les fondements d'une identité. Territoire, Histoire et Société dans l'archipel de Vanuatu (Mélanésie). (tome I : "L'arbre et la pirogue"; tome II : "Tanna : Les hommes lieux") Paris: ORSTOM, Collection Travaux et Documents.
- BONNEMAISON, Joël, 1986 c. Passions et misères d'une société coloniale: les plantations au Vanuatu entre 1920 et 1980. Journal de la Société des Océanistes, n° 82-83, tome XLII.
- BONNEMAISON, Joël, 1989. Le développement est un exotisme. A paraître dans Ethnies.
- CROCOMBE, Ron, ed., 1982. Politics in Melanesia. Suva: Institute of Pacific Studies of the University of the South Pacific.
- GUIART, Jean, 1983. La terre est le sang des morts : la confrontation entre Blancs et Noirs dans le Pacifique Sud français. Paris: Editions Anthropos.

- GUIART, Jean, 1986. La conquête et le déclin : les plantations, cadre des relations sociales et économiques au Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides). Journal de la Société des Océanistes, n° 82-83, tome XLII.
- HENNINGHAM, Stephen, 1988 a. Spearhead and Tricolour: Melanesian foreign policies and the French presence. Melanesia Seminar 1988 - Foreign policy developments in the Pacific: Melanesian perspectives. Australian National University.
- HENNINGHAM, Stephen, 1988 b. Vanuatu: the Vanua'aku Pati and its rivals. A paraître.
- HOURS, Bernard, 1974. Un mouvement politico-religieux néo-hébridais, le Nagriamel. Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, n°3-4, vol.XI.
- HOWARD, Michael, 1983. Le mythe du socialisme mélanésien. Travail, Capital et Société, vol.16, n° 2.
- JUPP, James, 1979. The development of party politics in the New Hebrides. Journal of Commonwealth and Comparative Politics, vol.17, n° 3.
- JUPP, James, 1983. Elections in Vanuatu. Political Science, vol.35, n°1.
- JUPP, James, et SAWER, Marian, 1979. New Hebrides 1978-1979: Self-governement by whom and for whom? Journal of Pacific History, vol.14, n° 4.
- JUPP, James, et Sawyer, Marian, 1979. The New Hebrides: from condominium to independence. Australian Outlook, vol.33, n°1.
- JUPP, James, et SAWER, Marian, 1982. Colonial and post-independence politics: Vanuatu, in R.J. May et H. Nelson eds. Melanesia : Beyond diversity. Canberra: Australian National University, vol. 2.
- LARMOUR, Peter, 1984. Land tenure in Vanuatu. Suva: University of the South Pacific.
- LINI, Walter, 1980. Beyond pandemonium: From the New Hebrides to Vanuatu. Wellington et Suva: University of the South Pacific.
- LINI, Walter, 1982. Australia and the South Pacific: A Vanuatu perspective. Australian Outlook, vol. 36, n° 2.
- MACCLANCY, Jeremy, 1981 a. From New Hebrides to Vanuatu, 1979-1980. Journal of Pacific History, vol.XVI, n° 2.
- MACCLANCY, Jeremy, 1981 b. To kill a bird with two stones A short history of Vanuatu. Vila: Vanuatu Cultural Centre.
- MACDONALD-MILNE, Brian, ed., 1981. Yumi Stanap, some people of Vanuatu. Suva: Institute of Pacific Studies of the

University of the South Pacific and Lotu Pasifika Productions.

- MAY, Ron, 1982. Political style in modern Melanesia, in R. May and H. Nelson, eds., Melanesia beyond diversity. Canberra: Australian National University, Vol. 2.
- PLANT, Chris, 1977 a. New Hebrides. The road to independence. Suva: Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific.
- PLANT, Chris, 1977 b. The Nagriamel federation: new country, old story. Pacific Perspective, vol.6, n° 1.
- PREMDAS, Ralph, 1983. Secession and decentralisation in political change: the case of Vanuatu. South Pacific Forum, vol.1, n°1.
- PREMDAS, Ralph, 1984. Vanuatu: the evolution of the administrative and political context of decentralisation. Public Administration and Development, vol. 4.
- PREMDAS, Ralph, 1987. Melanesian Socialism: Vanuatu's quest for self-definition and problems of implementation. Pacific Studies, n°1, vol 11.
- PREMDAS, Ralph, HOWARD, Michael, 1985. Vanuatu's foreign policy: contradictions and constraints. Australian Outlook, vol. 39, n° 3.
- ROBERTSON, Robert, 1987. The people stand up: Vanuatu's foreign policies in the 1980s. School of Social and Economic Development Working Paper n° 9, University of the South Pacific.
- SAWER, Marian, JUPP, James, 1980. The New Hebrides prepares for independence. Current Affairs Bulletin, vol. 56, n° 11.
- SOPE, Barak, 1975. Land and Politics in the New Hebrides. Suva: South Pacific Social Sciences Association.
- STANDISH, Bill, 1984. Melanesian Neighbours, the politics of Papua New Guinea, the Solomon Islands and the Republic of Vanuatu. Canberra: The Parliament of the Commonwealth of Australia, Basic Paper Number 9.
- TONKINSON, Robert, 1982. National identity and the problem of Kastom in Vanuatu. Mankind, vol. 13, n° 4.

VAN TREASE, Howard, 1987. The politics of land in Vanuatu, from colony to independence. Suva: Institute of Pacific Studies of the University of the South Pacific.

WARD, Alan, 1987. Political parties in post-independence Vanuatu. Présentation au séminaire du Department of Political and Social Change, Australian National University.

DOCUMENTS DIVERS

- Constitution of the Republic of the New Hebrides.
- République de Vanuatu. Premier Plan National de Développement 1982-1986. Port-Vila : Commissariat au Plan.
- The Mid-term review of Vanuatu's first development plan. Port-Vila : National Planning and Statistics Office (NPSO), December 1984.
- République de Vanuatu. Deuxième Plan National de Développement 1987-1990, à paraître.
- Republic of Vanuatu. Socio-economic development strategies and external assistance priorities. Document prepared for the Round Table Meeting, Geneva, Switzerland, October 1980.
- Bulletins statistiques. Bureau de la statistique - NPSO, Port-Vila
- Fonds de développement - Bureau de la comptabilité générale.
- Quarterly economic review, Central Bank of Vanuatu.
- Annual report and statement of accounts, Central Bank of Vanuatu.

REVUES ET JOURNAUX

The Australian
The Canberra Times
Le Courier
The Far Eastern Economic Review
The Fiji Sun
The Fiji Times
House of Representatives Hansard
Islands Business
Le Monde
Les Nouvelles Calédoniennes
Pacific Islands Monthly
Sydney Morning Herald
Vanuatu Weekly

Centre ORSTOM de Nouméa
B.P. A5 Nouméa Cédex Nouvelle-Calédonie

© 1989